

epc sarl

économie de la construction
pilotage
coordination opc

COMMUNE DE VILLES SUR AUZON
DCE - Juin 2018

C.C.T.P.

Centre Médical

Lot N°04 REVETEMENTS DE SOLS / FAIENCE

Sommaire

CARRELAGE / FAIENCE	2
1 CARRELAGES AU SOL	2
1-1 CENTRE MEDICAL : LOCAUX EXISTANTS	2
1-1 1 Ragraage épais de sol existant	2
1-1 2 Carrelage Grés Cérame, pose collée, 30 x 30 cm	2
1-1 3 Plinthe droite de 10 cm en grés cérame	2
1-1 4 Profilés de jonction entre revêtements de différentes natures	2
1-1 5 Chape mortier avec forme de pente vers siphons de sols	2
1-1 6 Système d'étanchéité liquide sous carrelage (S.E.L.)	3
1-1 7 Carrelage Grés Cérame antidérapant, pose collée 20 x 20 cm	3
1-1 8 Plinthe à gorge de 10 cm en grés cérame	3
1-1 9 Siphon de sol inox	3
1-1 10 Regards à carreler 60cm x 60cm	4
1-2 CENTRE MEDICAL EXTENSION	4
1-2 1 Carrelage Grés Cérame, pose scellée, 45 x 45 cm	4
1-2 2 Plinthe droite de 10 cm en grés cérame	4
1-2 3 Couvre-joint de dilatation en sol	4
1-2 4 Regards à carreler 60cm x 60cm	4
2 REVETEMENTS MURAUX	5
2-1 REVETEMENTS MURAUX : FAIENCE	5
2-1 1 Système de protection à l'eau sous carrelage (S.P.E.C.)	5
2-1 2 Faïence couleur 20 x 20cm	5

CARRELAGE / FAIENCE

1 CARRELAGES AU SOL

1-1 CENTRE MEDICAL : LOCAUX EXISTANTS

1-1 1 Ragréege épais de sol existant

La prestation concerne la réalisation d'un ragréage épais de sol jusqu'à 30mm, comprenant l'arasement des défauts de niveaux et toutes sujétions.

La prestation comprendra l'acceptation du support existant et le ragréage proprement dit, comprenant primaire d'acroschage et sous-couche par produits agréés avec Avis Technique. Nombres de passe suivant nécessité des sols existants. Mise en oeuvre suivant prescriptions fabricant.

Il sera fait usage d'un produit de ragréage permettant la mise en oeuvre en forte épaisseur de type OmniChape ou OmniChape Fibre de PAREX LANKO ou équivalent.

Sujétions :

* protections nécessaires

* le ragréage aura un classement au poinçonnement en accord avec le revêtement de sol.

Localisation :

Concerne le ragréage à réaliser au droit des revêtements de sols définis à l'article ci-après.

1-1 2 Carrelage Grés Cérame, pose collée, 30 x 30 cm

Fourniture et pose de carreaux en grés cérame, collés par produits adaptés, Comprenant le montage, la répartition des matériaux, les joints de fractionnement, le traçage et l'implantation suivant le calepinage de l'Architecte. Coupes égales au pourtour des pièces. Collage par produits adaptés aux supports et aux carreaux. Coulage des joints au mortier prêt à l'emploi (couleur au choix du Maître d'Oeuvre) et nettoyage.

Marque de référence : GRESPOR Série CARRARA ou équivalent

Format : 30 x 30 cm

Classement U.P.E.C. : U4 P3 E3 C2

Calepinage et sens de pose : au choix du Maître d'Oeuvre

Polychromie : au choix du Maître d'Oeuvre

L'entreprise devra assurer l'enlèvement complet des traces de colle de pose, sitôt après la pose.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne les revêtements de sols à réaliser dans l'attente, le placard, le WC, le dégagement, les bureaux et les salles d'examen.

1-1 3 Plinthe droite de 10 cm en grés cérame

Fourniture et pose de plinthes droites en grés cérame en harmonie avec les sols de même nature comprenant également les ébrasements de baies libres, ainsi qu'au droit des socles divers.

Entre les plinthes et le revêtement de sol dur, pose d'un joint ou d'un mastic souple étanche.

Joints coulés au ciment naturel teinté suivant indication de l'Architecte, compris toutes sujétions de coupes, de joints de dilatation, de protection pendant la durée du chantier.

Localisation :

Concerne les plinthes de finition à disposer en périphérie des locaux définis à l'article ci-avant.

1-1 4 Profilés de jonction entre revêtements de différentes natures

Fourniture et mise en place de profilés de jonction entre revêtements de différentes natures, de type SCHLUTER modèle Ramp ou équivalent. Profilé spécial de transition progressive par rampe entre des revêtements de sol de hauteurs différentes. Les arêtes des revêtements adjacents sont également protégées.

Le type de profilés sera adapté en fonction des conditions d'exploitation : trafic, entretien, ... dans la gamme du fabricant.

Localisation :

Concerne le profile de jonction à réaliser au droit de la porte donnant accès au sanitaire entre les revêtements de sols de différentes natures.

1-1 5 Chape mortier avec forme de pente vers siphons de sols

Réalisation d'une chape au mortier avec forme de pente incorporée vers les siphons de sol pour collecte des eaux de lavage, d'épaisseur : 6cm en moyenne, réalisée au mortier de ciment dosé à 350 kg/m3 avec

Centre Médical - C.C.T.P. - Lot N°04 REVETEMENTS DE SOLS / FAIENCE

armatures de chapes spécifiques et désolidarisation par polyane.

Finition : talochée fin pour recevoir sans ragréage un revêtement collé.

La prestation comprendra également toutes sujétions de mise en place de cornières métalliques pour arrêt des chapes au droit des portes donnant dans des locaux non traités par ce système. Les cornières seront fixées mécaniquement sur les dallages support, de dimensions 60 x 60 mm, ou adapter à l'épaisseur du complexe au sol.

Localisation :

Concerne la chape à réaliser dans le sanitaire.

1-1 6 Système d'étanchéité liquide sous carrelage (S.E.L.)

Application d'un système d'Etanchéité Liquide (S.E.L.) bi-composant sous carrelage collé ou scellé désolidarisé, type Weber tec superflex D2 de SAINT GOBAIN WEBER ou équivalent et concerne tous locaux intérieurs, terrasses et piscines.

Le système Weber tec superflex D2 sera appliqué en deux passes croisées, d'épaisseur minimum de film sec de 2 mm sans renforcement par une armature.

Support et Etat des supports :

Les supports devront être sains, secs, propres, résistants, exempts d'huile de décoffrage. Ils seront dépoussiérer et gratter les éléments résiduels non-adhérents par le présent lot. En sol, il faudra veillier à respecter les pentes nécessaires (1cm/m mini).

Mise en oeuvre :

Suivant recommandations du fabricant.

Certificats et textes de références : Rapport de conformité SEL, Règles professionnelles SEL (septembre 99 et Mai 2002) et DTU 52.1 et 26.2 Carrelage.

Le système d'étanchéité sous carrelage devra posséder le marquage CE ainsi qu'un référentiel technique : Avis Technique, Document Technique d'Application ou Enquête Technique Nouvelle

Le système d'étanchéité liquide aura un classement au poinçonnement en accord avec le revêtement de sol.

Localisation :

Concerne le système d'étanchéité liquide à réaliser sous les revêtements de sols définis à l'article ci-après.

1-1 7 Carrelage Grés Cérame antidérapant, pose collée 20 x 20 cm

Fourniture et pose de carreaux en grés cérame antidérapant de dimensions 20 x 20 cm, en pose collée, comprenant le montage, la répartition des matériaux, les joints de fractionnement, le traçage et l'implantation suivant le calepinage de l'Architecte. Coupes égales au pourtour des pièces.

Coulage des joints au mortier époxy bicomposant prêt à l'emploi, type Eposol de chez DESVRES ou techniquement équivalent (blanc ou gris - au choix du Maître d'Oeuvre) et nettoyage.

Collage par produits adaptés sur ragréage préalable.

Marque de référence : GRESPOR ou équivalent

Série : OBIDOS 8.3mm pointe de diamant R12V4

Format : 20 x 20 cm

Calepinage et sens de pose : au choix du Maître d'Oeuvre

Sujétions : neutralisation pont phonique périphérique et nettoyage soigné

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne les revêtements de sols à réaliser dans le sanitaire.

1-1 8 Plinthe à gorge de 10 cm en grés cérame

Fourniture et pose de plinthes à gorge en grés cérame en harmonie avec les sols de même nature comprenant également les ébrasements de baies libres, ainsi qu'au droit des socles divers.

Localisation :

Concerne les plinthes de finition à disposer en périphérie des locaux définis à l'article ci-avant.

1-1 9 Siphon de sol inox

Fourniture et pose de siphons de sol en inox avec reprise d'étanchéité et grilles en inox, avec rosette résistant aux charges et vis d'inviolabilité.

Marque de référence : LIMATEC ou équivalent.

Centre Médical - C.C.T.P. - Lot N°04 REVETEMENTS DE SOLS / FAIENCE

Modèle : A 25 100 RBP à sortie latérale et panier avec rosette standard
Raccordement sur canalisation au sol en attente, à la charge d'un autre lot.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne le siphon de sol à incorporer dans le complexe des revêtements de sols au droit de la douche dans le sanitaire.

1-1 10 Regards à carreler 60cm x 60cm

Fourniture et mise en place de regard de visite à carreler comprenant :

- * fouilles manuelles en trous, y compris stockage des terres
- * forme en sablon ou fondation pour assise du regard
- * mise en place du regard de visite de dimensions 60cm x 60cm avec tampon à carreler à fermeture étanche, à clé de fermeture et de manutention, y compris réhausses si nécessaire, pour affleurement parfait du tampon par rapport au niveau du sol fini.
- * toutes sujétions de percements et de scellement des embouts de canalisations
- * remblai périphérique et réglage des terres excédentaires.

Référence du regard : C2R de TECHNEAU ou équivalent.

Localisation :

En provision. Concerne le regard à réaliser dans les locaux existants.

1-2 CENTRE MEDICAL EXTENSION

1-2 1 Carrelage Grés Cérame, pose scellée, 45 x 45 cm

Fourniture et pose de carreaux en grés cérame, comprenant le montage, la répartition des matériaux, les joints de fractionnement, le traçage et l'implantation suivant le calepinage de l'Architecte. Coupes égales au pourtour des pièces. Coulage des joints au mortier prêt à l'emploi (couleur au choix du Maître d'Oeuvre) et nettoyage.

Scellement au mortier sur ravoilage préalable.

Marque de référence : GRESPOR Série CARRARA ou équivalent

Format : 45 x 45 cm

Classement U.P.E.C. : U4 P3 E3 C2

Calepinage et sens de pose : au choix du Maître d'Oeuvre

Polychromie : au choix du Maître d'Oeuvre

L'entreprise devra assurer l'enlèvement complet des traces de mortier de pose, sitôt après la pose.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne les revêtements de sols à réaliser dans l'extension.

1-2 2 Plinthe droite de 10 cm en grés cérame

Fourniture et pose de plinthes droites en grés cérame en harmonie avec les sols de même nature comprenant également les ébrasements de baies libres, ainsi qu'au droit des socles divers.

Entre les plinthes et le revêtement de sol dur, pose d'un joint ou d'un mastic souple étanche.

Joints coulés au ciment naturel teinté suivant indication de l'Architecte, compris toutes sujétions de coupes, de joints de dilatation, de protection pendant la durée du chantier.

Localisation :

Concerne les plinthes de finitions à disposer en périphérie des locaux définis à l'article ci-avant.

1-2 3 Couvre-joint de dilatation en sol

La prestation concerne l'incorporation de couvre-joint de dilatation dans les revêtements de sols, de type encastré à plat en aluminium naturel de chez STEEL, TRAPCOSOL ou équivalent, composé :

* cornières en aluminium scellées ou fixées mécaniquement de part et d'autre du joint de dilatation à traiter,

* profilés à recouvrement en aluminium rainurés, clipés dans les cornières ci-avant,

* profilé central en aluminium assurant la libre dilatation de l'ouvrage.

Fixation des cornières selon recommandations du fabricant.

Toutes sujétions de coupes, ajustages, ...

Localisation :

Concerne le couvre-joint à réaliser au droit du joint de dilatation au sol entre les locaux existant et l'extension.

1-2 4 Regards à carreler 60cm x 60cm

Fourniture et mise en place de regard de visite à carreler comprenant :

- * fouilles manuelles en trous, y compris stockage des terres
 - * forme en sablon ou fondation pour assise du regard
 - * mise en place du regard de visite de dimensions 60cm x 60cm avec tampon à carreler à fermeture étanche, à clé de fermeture et de manutention, y compris réhausses si nécessaire, pour affleurement parfait du tampon par rapport au niveau du sol fini.
 - * toutes sujétions de percements et de scellement des embouts de canalisations
 - * remblai périphérique et réglage des terres excédentaires.
- Référence du regard : C2R de TECHNEAU ou équivalent.

Localisation :

En provision. Concerne le regard à réaliser dans les locaux de l'extension.

2 REVETEMENTS MURAUX

2-1 REVETEMENTS MURAUX : FAIENCE

2-1 1 Système de protection à l'eau sous carrelage (S.P.E.C.)

Fourniture et application d'un système de protection à l'eau sous carrelage (SPEC) à base de résine synthétique, et de charges minérales fines, de type WEBER.SYS PROTEC de WEBER ou équivalent, sous Avis Technique en cours de validité.

Les supports seront à réceptionner avant application.

Le dépoussiérage et le grattage des éléments résiduels non adhérents seront dus par le présent Lot.

La fiche technique du produit, ainsi que son Avis Technique seront à fournir et à soumettre à l'agrément du Contrôleur Technique avant la mise en œuvre.

Application au rouleau, en deux couches croisées, du produit d'étanchéité (en association, si besoin avec un primaire) de manière à obtenir un film sec d'environ 0,5 mm d'épaisseur.

La mise en œuvre se fera suivant les recommandations du fabricant, en particulier la pose des bande de renfort BE14 (bande de tissu caoutchouté) et le traitement des points singuliers (angles saillants, angles sortants, canalisations, ...)

Caractéristiques Techniques du produit :

- Forme un film étanche à l'eau, à élasticité importante, sous forme liquide, tout en laissant respirer le support.
- Ininflammable et sans solvant

Etat des supports :

Les supports devront être sains, secs, propres, résistants, exempts d'huile de décoffrage. Ils seront dépoussiérer et gratter les éléments résiduels non-adhérents par le présent lot.

Nota : Tout doute sur la tenue des supports sera levé par un essai d'adhérence.

Les supports devront être conformes à la destination du local et visés dans l'Avis Technique.

Mise en oeuvre :

Suivant recommandations du fabricant

Certificats et Textes de références : Avis Technique CSTB et Suivant DTU 52.1 de carrelage.

Le système de protection à l'eau sous carrelage devra posséder le marquage CE ainsi qu'un référentiel technique : Avis Technique, Document Technique d'Application ou Enquête Technique Nouvelle

Localisation :

Concerne le système de protection à l'eau sous carrelage à réaliser au droit des revêtements muraux définis à l'article ci-après.

2-1 2 Faïence couleur 20 x 20cm

Fourniture et pose de faïence comprenant la répartition des matériaux, le calepinage de l'Architecte, l'implantation pour des coupes égales. Les chants seront émaillés. Pose collée avec des produits de mise en oeuvre titulaires d'un Avis Technique ou d'un cahier des charges visé par un contrôleur technique, en respectant les prescriptions de cet avis, ainsi que celles du DTP n° 2882 d'avril 1996, jointoiements mortier prêt à l'emploi (couleur au choix du Maître d'Oeuvre). Les joints périphériques en elastomère sont obligatoires et prévus dans la mise en oeuvre. La pose à joint nuls est formellement interdite.

Marque de référence : LASSELSBERGER Série Color one ou équivalent

Polychromie et calepinage : Au choix de l'Architecte

Y compris la fourniture et pose de profils pour protéger les angles saillants de revêtements muraux comprenant scellement et réglage en fonction de l'épaisseur des carreaux, de type Jolly de SCHLUTER ou

Centre Médical - C.C.T.P. - Lot N°04 REVETEMENTS DE SOLS / FAIENCE

similaire, imprégnés de PVC dur, ne se déformant pas et résistants aux rayures et aux produits chimiques courants, pour les angles du carrelage mural. Pose à la colle. Hauteur du profilé adaptée à l'épaisseur des carreaux.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne les revêtements muraux à réaliser en périphérie du sanitaire.